

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** NEU 1370 H

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** BE2022-0026-00-00

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0017797-0004

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Informations administratives  | 1  |
| 1.1. Noms commerciaux du produit  | 1  |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation  | 1  |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides   | 1  |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)   | 1  |
| 2. Composition et formulation du produit  | 2  |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide   | 2  |
| 2.2. Type de formulation  | 2  |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence   | 2  |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)  | 3  |
| 5. Conditions générales d'utilisation   | 12 |
| 5.1. Consignes d'utilisation  | 12 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques   | 12 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 12 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage   | 13 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage  | 13 |
| 6. Autres informations  | 13 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|            |
|------------|
| NEU 1370 H |
| RapidGo    |

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|  |                       |  |
|--|-----------------------|--|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom                   | W. Neudorff GmbH KG                      |
|  | Adresse               | An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | BE2022-0026-00-00 1-3 |  |

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

BE-0017797-0004

**Date de l'autorisation**

11/07/2022

**Date d'expiration de l'autorisation**

08/07/2032

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | W. Neudorff GmbH KG                                |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne           |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Otto-Brenner-Straße 13-15 21337 Lüneburg Allemagne |

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|   |   |
|---|---|
| <b>Substance active</b>                     | 47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique                                     |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | W. Neudorff GmbH KG (Emery Oleochemicals LLC)                                 |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne                                      |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Emery Oleochemicals LLC, 4900 Este Ave 45232-1446 Cincinnati, Ohio États-Unis |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun                            | Nom IUPAC              | Fonction             | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---------------------------------------|------------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Acide nonanoïque, acide pélargonique  | Nonanoic acid          | Substance active     | 112-05-0   | 203-931-2 | 80         |
| Solution d'hydroxide d'ammonium à 25% | Ammonium hydroxide 25% | Substance non active | 1336-21-6  | 215-647-6 | 0          |
| Propan-2-ol                           | Isopropanol            | Substance non active | 67-63-0    | 200-661-7 | 0          |

### 2.2. Type de formulation

|                              |
|------------------------------|
| CE - Concentré émulsionnable |
|------------------------------|

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Mention de danger</b>    | <p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>                     |
| <b>Conseils de prudence</b> | <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> |

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.

Éliminer le contenu dans une déchetterie en respectant les réglementations locales

Éliminer le récipient dans une déchetterie en respectant les réglementations locales

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - 7- Algicide professionnel à pulvériser en extérieur sur verre, bois, plastique et métal

|  |  |
|--|--|
| <b>Type de produit</b>   | TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux   |
| <b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> | Algicide   |
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>      | Nom scientifique: Chlorophyta spp.<br>Nom commun: Algues vertes<br>Stade de développement: Pas de donnée   |
| <b>Domaine d'utilisation</b>   | Extérieur<br><br>Algicide pour surfaces diverses de verre, bois, plastique ou métal (structures verticales et horizontales) comme par exemple les serres, les tunnels en plastique, les terrains de sport, les clôtures ou les terrasses.  |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                      | Méthode d'application: Pulvérisation<br>Description détaillée:<br>Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).   |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                              | Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m <sup>2</sup> , ce qui correspond à 0,97 g de substance active par m <sup>2</sup> .<br>Dilution (%): 1,2%. (Mélanger 1,3 ml de produit dans 98,7 ml d'eau. 1,2% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 0,97% [p/p] de substance active).<br>Nombre et fréquence des applications: |

|  |   |
|--|---|
|  | Fréquence : 1 à 2 fois par an.<br>(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an). |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>         | Professionnel   |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b> | Professionnel<br><br>Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L.  |

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m<sup>2</sup>. Estimer la surface à traiter. Par m<sup>2</sup> à traiter, mesurer 1,3 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 98.7 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m<sup>2</sup>].

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - 8- Anti algues et lichen professionnel à pulvériser en extérieur sur toitures en tuiles

|  |   |
|--|---|
| <b>Type de produit</b>   | TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  |
| <b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> | Algicide  |
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>      | Nom scientifique: Chlorophyta spp.<br>Nom commun: Algues vertes<br>Stade de développement: Pas de donnée<br><br>Nom scientifique: Chrysophyceae<br>Nom commun: Algues jaunes<br>Stade de développement: Pas de donnée<br><br>Nom scientifique: Lichen<br>Nom commun: Lichen<br>Stade de développement: Pas de donnée  |
| <b>Domaine d'utilisation</b>   | Extérieur<br><br>Algicide pour toitures en tuiles   |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                      | Méthode d'application: Pulvérisation<br>Description détaillée:<br>Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).  |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                              | Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m <sup>2</sup> , ce qui correspond à 0,97 g de substance active par m <sup>2</sup> .<br>Dilution (%): 1,2%. (Mélanger 1,3 ml de produit dans 98,7 ml d'eau. 1,2% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 0,97% [p/p] de substance active).<br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Fréquence : 1 à 2 fois par an.<br>(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an). |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>                                   | Professionnel   |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>                           | Professionnel   |

Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L.

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m<sup>2</sup>. Estimer la surface à traiter. Par m<sup>2</sup> à traiter, mesurer 1,3 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 98,7 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m<sup>2</sup>].

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

#### 4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - 9- Anti algues et lichen professionnel à pulvériser en extérieur sur toits de chaume.

|  |  |
|--|--|
| <b>Type de produit</b>   | TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux   |
| <b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> | Algicide   |
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>      | Nom scientifique: Chlorophyta spp.<br>Nom commun: Algues vertes<br>Stade de développement: Pas de donnée<br><br>Nom scientifique: Lichen<br>Nom commun: Lichen<br>Stade de développement: Pas de donnée  |
| <b>Domaine d'utilisation</b>   | Extérieur<br><br>Algicide pour toits de chaume   |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                      | Méthode d'application: Pulvérisation<br>Description détaillée:<br><br>Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).   |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                              | Taux d'application: Appliquer 500 ml de solution par m <sup>2</sup> , ce qui correspond à 2 g de substance active par m <sup>2</sup> .<br>Dilution (%): 0,5%. (Mélanger 2,7 ml de produit dans 497,3 ml d'eau. 0,5% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 0,4% [p/p] de substance active).<br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Fréquence : 1 à 2 fois par an.<br>(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an). |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>                                   | Professionnel  |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>                           | Professionnel<br><br>Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L.   |

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 500 ml de solution à pulvériser par m<sup>2</sup>. Estimer la surface à traiter. Par m<sup>2</sup> à traiter, mesurer 2,7 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 497,3 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m<sup>2</sup>].

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée.  
Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

### 4.4 Description de l'utilisation

#### Utilisation 4 - 10- Algicide professionnel et non-professionnel à pulvériser en extérieur sur trottoirs et maçonnerie

##### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Algicide

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.  
Nom commun: Algues vertes  
Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

Extérieur

Algicide pour structures horizontales et verticales de pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou tuiles telles que des trottoirs, terrasses, murs, façades, pierres tombales ou pots de fleur.

|  |   |
|--|---|
| <b>Méthode(s) d'application</b>            | <p>Méthode d'application: Pulvérisation<br/>Description détaillée:</p> <p>Appliquer avec un pulvérisateur à basse pression (pulvérisateur de jardin du commerce avec pression d'environ 3 bars).</p>  |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>    | <p>Taux d'application: Appliquer 100 ml de solution par m<sup>2</sup>, ce qui correspond à 2,98 g de substance active par m<sup>2</sup>.<br/>Dilution (%): 3,7%. (Mélanger 4 ml de produit dans 96 ml d'eau. 3,7% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 2,98% [p/p] de substance active).<br/>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Fréquence : 1 à 2 fois par an.<br/>(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).</p> |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>         | <p>Professionnel</p>  |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b> | <p>Professionnel</p> <p>Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L.</p>   |

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Il faut 100 ml de solution à pulvériser par m<sup>2</sup>. Estimer la surface à traiter. Par m<sup>2</sup> à traiter, mesurer 4 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 96 ml d'eau directement dans un pulvérisateur de jardin du commerce (pression d'environ 3 bars). Agiter avant application.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m<sup>2</sup>].

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N-30 modifiée. Ne pas appliquer le produit quand il y a du vent afin d'éviter la dispersion par dérive. Utiliser un pulvérisateur manuel à basse pression (moins de 3 bars).

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - 11- Algues - Usage professionnel - Arrosage - Extérieur - Allées

##### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Algicide

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp.  
Nom commun: algues vertes  
Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

Extérieur

Algicide pour structures horizontales de pierre, bitume, terre cuite, ardoise, tuiles ou bois telles que des trottoirs, terrasses, etc.

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: A l'arrosoir

Description détaillée:

Appliquer avec un arrosoir muni d'une pomme d'arrosage à petits trous.

##### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer 200 ml de solution par m<sup>2</sup>, ce qui correspond à 2,98 g de substance active par m<sup>2</sup>.

Dilution (%): 1,86%. (Mélanger 4 ml de produit dans 196 ml d'eau. 1,86% [p/p] de produit dans l'eau correspondant à 1,48% [p/p] de substance active).

Nombre et fréquence des applications:

Fréquence : 1 à 2 fois par an.

(Utiliser une fois. En cas de ré-infestation, l'application peut être répétée mais ne pas appliquer plus de 2 fois par an).

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Professionnel

Bidon en PEHD avec bouchon PEHD : 5L à 20L.

**4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Il faut 200 ml de solution à pulvériser par m<sup>2</sup>. Estimer la surface à traiter. Par m<sup>2</sup> à traiter, mesurer 4 ml de produit à l'aide du bouchon doseur et mélanger avec 196 ml d'eau directement dans un arrosoir du commerce. Utiliser une pomme d'arrosoir à petits trous.

[Pour les produits qui seront notifiés dans le cadre des BPF, le titulaire de l'autorisation doit indiquer le mode d'emploi exact (mesurer x ml de produit avec le bouchon doseur et les mélanger avec y ml d'eau...) Le mode d'emploi doit respecter la dose d'application exprimée en grammes de substance active par m<sup>2</sup>].

**4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Ne pas utiliser lorsque le rejet dans les eaux de surface ne peut être évité.

**4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Aucune

**4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Aucune

**4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Aucune

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

Respecter le mode d'emploi.  
Mélanger avant l'utilisation en secouant le récipient fermé.  
La température minimum recommandée pour l'application est de 10°C.  
Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.  
Ne pas utiliser au-dessus ou près des eaux de surface.

Recouvrir la zone adjacente à la zone traitée d'une couverture imperméable (par exemple, un film plastique de 0,5 m de large).

Appliquer la solution uniformément et s'assurer que toute la zone concernée par les dépôts verts soit bien mouillée.

Enlever et jeter la couverture imperméable après le traitement.  
Laissez agir le produit pendant au moins plusieurs jours.  
Les dépôts verts se dessèchent après le traitement.  
Ensuite, si nécessaire, brosser les dépôts verts desséchés.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les 24 heures.  
L'utilisation d'une combinaison, d'une protection des yeux et du visage pendant la manipulation du produit est obligatoire.  
Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).  
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Éviter les éclaboussures lors de la réalisation d'une dilution.  
La zone adjacente à la surface traitée doit être protégée par une couverture imperméable (largeur de 0,5 m) pendant l'application du produit.

Pulvériser uniformément les surfaces sèches à une distance d'environ 30 cm jusqu'à ce qu'elles soient complètement humidifiées.  
Ne pas appliquer plus de liquide que nécessaire et éviter que des gouttelettes ne s'écoulent des surfaces pendant l'application.

Ne pas rincer les surfaces traitées après l'application.  
En cas d'exposition involontaire de plantes adjacentes, les arroser abondamment pour éviter tout dommage.  
Tenir les personnes non concernées, les enfants et les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées jusqu'à leur séchage.  
Se laver soigneusement les mains après manipulation.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

**Instructions de premiers secours :**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau à l'eau. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

CENTRE ANTIPOISON : Tel: +32 (0)70 245 245

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Diluer les résidus accidentellement déversés avec beaucoup d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Ramasser avec un matériau absorbant (par exemple, sable, sciure de bois, liant polyvalent).

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les résidus de produit, les matériaux contaminés (y compris le matériau absorbant ou la couverture imperméable) et les récipients vides doivent être collectés et éliminés conformément à la législation nationale sur l'élimination des déchets et à toute exigence des autorités régionales et/ou locales.

Ne pas rejeter le produit biocide dans les égouts ou dans l'environnement.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conservé le produit à température ambiante uniquement dans son emballage d'origine.

Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires, de boissons ou d'aliments pour animaux.

Protéger du gel.

Tenir hors de portée des enfants, des animaux non ciblés et des animaux domestiques.

Stabilité de stockage : au moins 2 ans.

## 6. Autres informations

Informez le détenteur de l'autorisation si le traitement est inefficace.